

Améliorer la qualité de l'offre de loisirs au sein des accueils collectifs de mineurs (ACM)

Accessibilité à des activités socioculturelles Année 2022

Comme chaque année, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Eure-et-Loir propose aux accueils collectifs de mineurs de bénéficier d'activités socio éducatives et/ou socioculturelles sur les temps de loisirs des jeunes, encadrées par des intervenants qualifiés et/ou experts.

Le SDJES prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques. Une convention peut être établie entre l'intervenant et l'organisateur de l'accueil de loisirs. Les frais de déplacements et/ou logistiques sont à la charge des structures.

Sur le plan pédagogique :

Le recours aux activités proposées doit être pensé en lien avec le projet pédagogique de la structure et servir les objectifs éducatifs fixés. Il ne s'agit pas de consommer une prestation de service en se déchargeant d'une partie de la responsabilité de l'animation sur l'intervenant.

Le directeur et l'équipe d'animation doivent avoir réfléchi à l'insertion de cette activité dans le programme global de l'ACM, pour la période considérée, par une sensibilisation en amont et/ou un prolongement en aval. L'intervention peut également s'inscrire dans un projet plus large et multidisciplinaire.

L'organisation des interventions sur plusieurs demi journées permet une progression pédagogique des apprentissages dans l'activité. Le timing prévu doit être respecté par la structure accueillante.

Rappel : Les intervenants organisent, gèrent et pilotent des activités pour lesquels ils sont compétents. Ils ne se substituent pas ni ne remplacent les animateurs. Ils n'ont pas la responsabilité de la gestion des groupes d'enfants ou de jeunes, celle-ci incombant aux animateurs qui doivent être présents pendant la durée de l'intervention dans le respect du cadre réglementaire (taux d'encadrement applicable notamment).

Sur le plan de la méthode :

- inscription auprès de l'intervenant et copie de la confirmation à Sophie GUERIN
sophie.guerin2@ac-orleans-tours.fr